



**PRÉFET  
DE SAÔNE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SAÔNE & LOIRE**  
DÉPARTEMENT



**PACTE  
DES  
SOLIDARITÉS**  
Agir ensemble pour faire  
reculer la pauvreté

# CHALLENGE DES SOLIDARITÉS



**2e ÉDITION**

**CONFÉRENCES ET TABLES RONDES**

Lutte contre la pauvreté et accès aux droits



## Claude Cannet

2e vice-présidente, chargée de  
l'action sociale du Département  
de Saône-et-Loire

## Propos introductifs



## Dominique Dufour

Préfet de Saône-et-Loire

“La solidarité est une responsabilité partagée. Le Département est chef de file des politiques sociales : il les organise, les finance, les structure et en garantit la continuité. Les associations occupent dans cette chaîne une place précieuse, elles ne complètent pas simplement l'action publique : elles lui donnent une chair, une chaleur et une capacité d'adaptation. Les soutenir, c'est donc bien plus qu'un geste de générosité : c'est une condition de l'efficacité même de notre action sociale.

Mais il s'agit aussi de reconnaître que le dynamisme économique de notre territoire et sa cohésion sociale se nourrissent l'un de l'autre. Un territoire où les familles peinent à se loger, à se soigner ou à accéder à leurs droits est aussi un territoire où les entreprises peuvent avoir du mal à recruter. Les entreprises avec leurs moyens et leurs compétences font aussi partie de cette chaîne de solidarité. Les actions et les coopérations initiées dans le cadre du Challenge donnent des visages et des noms à des engagements qui la font vivre au quotidien.

Ce que cette journée confirme, c'est que nous ne sommes pas condamnés à l'impuissance face à la montée des fragilités. Les réponses viendront de la multiplication des actes concrets et des ponts construits entre acteurs. Le Département sera au rendez-vous, comme il l'est chaque jour. Avec l'engagement de chacun, cette chaîne de solidarité pourra continuer à se renforcer.”

“Acteurs économiques, associatifs, publics et représentants de la société civile : votre mobilisation depuis deux ans est fondamentale.

Ce Challenge des solidarités, né il y a deux ans en Saône-et-Loire, montre que la solidarité mobilise et qu'elle prend toute sa force lorsqu'elle fédère les énergies du territoire. Il rappelle que le développement économique, l'action publique et l'engagement associatif peuvent se rejoindre au service des plus fragiles.

Ce qui fait la force de cette démarche, c'est la capacité des acteurs du territoire à agir de manière unie et collective. Les gestes accomplis par les uns et par les autres, lorsqu'ils se rejoignent, permettent à la société d'avancer ensemble, de manière résolue.

C'est exactement ce que donnent à voir les initiatives engagées sur ce territoire. Les témoignages partagés illustrent ces engagements et montrent comment chacun peut agir.

En cela, le Challenge des solidarités participe à faire vivre une valeur essentielle : la fraternité”.



## Séverine Mercier

Commissaire à la prévention et à lutte contre la pauvreté auprès de la préfète de région BFC

## Propos introductifs



## Céline Lavergne

Chargée de développement territorial — DDETS 71  
Responsable du Challenge des solidarités

“En Bourgogne-Franche-Comté, le taux de pauvreté s’élève à 13,4 %, contre 14,9 % au niveau national. Cette situation globalement plus favorable ne doit toutefois pas masquer de fortes disparités locales. Certains territoires enregistrent des taux supérieurs à la moyenne régionale, rappelant la nécessité de concentrer nos efforts là où les fragilités sont les plus fortes. En Saône-et-Loire, plus de 67 000 personnes vivent en situation de pauvreté, et près d’un quart des jeunes et des enfants sont concernés.

J’ai souhaité inscrire ma feuille de route autour d’une conviction : la prévention et la lutte contre la pauvreté sont aussi des vecteurs de développement économique, de cohésion sociale et d’attractivité.

Tous les acteurs d’un territoire ont intérêt à agir ensemble. Les services de l’État, les collectivités, les associations, les acteurs de l’économie sociale et solidaire, les entreprises et les partenaires de terrain disposent chacun d’une expertise et d’un pouvoir d’agir. Le maître mot de la lutte contre la pauvreté aujourd’hui est la coopération décloisonnée. L’enjeu est de mieux se connaître, de créer du lien et de construire des réponses concrètes, au plus près des besoins des personnes et des réalités locales.

Agir contre la pauvreté, c’est aussi donner à chacun les conditions de l’autonomie, sécuriser les parcours de vie, renforcer l’accès aux droits et permettre aux territoires de se développer durablement. Concrètement, cela implique de travailler à la fois sur les besoins essentiels — se loger, se nourrir, pouvoir se déplacer, accéder à l’emploi — et sur les compétences socles : savoir lire, écrire, compter, comprendre ses droits, être sensibilisé à l’éducation financière. Ces compétences sont indispensables pour gagner en autonomie et construire des parcours plus solides.”

“Accéder à ses droits, se loger, se soigner, se déplacer, travailler, se nourrir, maîtriser la langue, maintenir du lien social : la prévention et la lutte contre la pauvreté ne se jouent jamais sur un seul terrain, mais à la croisée de tous ces enjeux.

Le Challenge des solidarités vise à faire de ce sujet une préoccupation partagée, au-delà des seuls acteurs spécialisés. Il s’agit de faire se rencontrer celles et ceux qui agissent, de rendre visibles les initiatives du territoire et de créer des passerelles entre les secteurs institutionnel, associatif, économique et citoyen.

Cette journée propose ainsi de croiser les regards pour mieux comprendre les situations de précarité, identifier les freins rencontrés dans les parcours et mettre en lumière des réponses concrètes portées par les acteurs mobilisés.

Car si les dispositifs existent, pour les personnes concernées, l’essentiel se joue souvent dans leur connaissance, la lisibilité et l’articulation des réponses : identifier, être orienté vers le bon interlocuteur, connaître les droits mobilisables et ne pas rester seul face à la complexité des démarches.

Mieux connaître les ressources et les relais disponibles sur le territoire constitue déjà un levier d’action pour renforcer notre capacité collective à orienter, accompagner et prévenir les ruptures et pour ouvrir des perspectives aux personnes vulnérables.

Ce document a été conçu comme un point d’appui pour retrouver les ressources présentées et poursuivre les coopérations engagées.”

# SOMMAIRE

Pour toute question,  
retour ou suggestion  
**Contact P.26**

|    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |       |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 01 | <b>RETOUR SUR LA JOURNÉE DES SOLIDARITÉS DU 23 JUIN</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 4     |
| 02 | <b>PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ET LA PAUVRETÉ</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Eclairages sociologiques<ul style="list-style-type: none"><li>En zone urbaine — Intervention de Mme Herman</li><li>En milieu rural — Intervention de M. Chevrot</li></ul></li><li>• Exemples d’initiatives de remobilisation sociale: la zone d’entraide mutuelle, la remobilisation sociale par le jeu</li><li>• Exemples d’initiatives menées en ruralité: <i>les équipes mobiles rurales du Pont, le laboratoire le Pari, illustration d’un projet de développement social mené par l’OPAC avec les habitants</i></li></ul> | 5—10  |
| 03 | <b>LA TRANSITION JUSTE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 11—12 |
| 04 | <b>ENJEUX DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE L’ILLETTRISME ET L’INNUMÉRISME</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 13—15 |
| 05 | <b>LE NON-RECOURS AUX DROITS: COMPRENDRE POUR AGIR</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bilan de l’expérimentation inter-institutionnelle menée sur l’accès aux droits</li><li>• Eclairage sociologique de M.Gravoin</li><li>• Le guide simplifié des aides disponibles en Saône-et-Loire</li><li>• Pour aller plus loin: étude sur le non-recours de la fédération des acteurs de la solidarité BFC</li><li>• Vous souhaitez partager une difficulté et vos idées pour améliorer l’accès aux droits? Participez au hackathon flash numérique</li></ul>                                                                       | 16—20 |
| 06 | <b>LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L’ALIMENTATION</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Origine, contexte, fonctionnement général, perspectives</li><li>• La SSA du Grand Autunois Morvan</li><li>• Le projet de SSA sur le tournugeois</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 21—22 |
| 07 | <b>MÉDIATION FAMILIALE ET PARCOURS DE RELIANCE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Médiation famililale</li><li>• Parcours de reliance</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 23—25 |



# 1- Retour sur la Journée des solidarités du 23 juin 2026

## Objectif

Réunir acteurs publics, associations, entreprises et acteurs sociaux autour d'un même enjeu : mieux se connaître afin de mieux prévenir et lutter contre les situations de pauvreté.

## Un évènement porté de manière partenariale

## Chiffres clés

- Environ 250 participants inscrits
- 50 intervenants et exposants mobilisés
- 164 couverts au repas solidaire
- 1840 € de bénéfices qui seront redistribués en soutien aux associations d'aide alimentaire
- 5 conférences dont 1 table ronde sur l'engagement solidaire des acteurs économiques
- 23 jeunes en service civique d'Uniscité mobilisés en appui

## Des entreprises engagées

Actions de soutien aux associations, mécénat, bénévolat des salariés, pratiques RH inclusives, fonds de dotation...

## Des ateliers interactifs pour mieux découvrir les aides et dispositifs existants, et un escape game pour sensibiliser aux situations de précarité.

6 thématiques: accès aux droits, emploi, santé, budget, alimentation, famille.



**PRÉFET  
DE SAÔNE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **2- PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ET LA PAUVRETÉ**

VILLES ET CAMPAGNES-  
DES RÉALITÉS CONTRASTÉES, UN DÉFI COMMUN, DES SOLUTIONS PLURIELLES

**Cette première partie apporte des repères pour mieux comprendre les notions de pauvreté, de précarité et de vulnérabilité. Les éclairages proposés montrent que ces réalités ne se résument pas au niveau de revenu : elles touchent aussi l'accès aux droits, aux services, au logement, à la mobilité, à la santé ou encore aux liens sociaux. Elle met également en lumière plusieurs initiatives concrètes, en milieu urbain comme en milieu rural, autour de la remobilisation sociale, de l'aller-vers et de la coopération locale, construites avec les habitants et les acteurs de terrain.**

# PRÉCARITÉ ET PAUVRETÉ EN MILIEU URBAIN

**Elisa Herman, sociologue et directrice  
de la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion**

[Document de présentation complet consultable  
sur ce lien](#)



## POUR EN SAVOIR PLUS

[www.mrie.org/nos-dossiers/](http://www.mrie.org/nos-dossiers/)



Nous luttons contre l'exclusion en produisant, avec les personnes en situation de précarité et de grande pauvreté, de la connaissance mobilisable et mobilisatrice pour agir.



## NOS DOSSIERS

Première partie : Etre pauvre en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016

Deuxième partie : Au-delà du logement, habiter quelque part

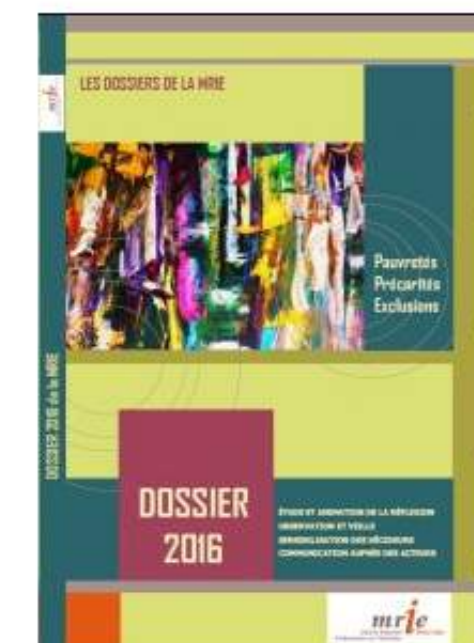
Troisième partie : Ressources, accès aux droits : repérer les signaux d'alerte

Quatrième partie : Déplacer l'action sociale, explorer d'autres pratiques professionnelles

Cinquième partie : Protection de l'enfance : revisiter nos pratiques

Sixième partie : Lire la pauvreté à partir des territoires

Septième partie : Que chacun puisse contribuer par son travail : de l'utopie à l'action



## NOTRE ACTUALITÉ



DOSSIER BI-ANNUEL 2016

# ILLUSTRATIONS D'INITIATIVES MENÉES EN MATIÈRE DE REMOBILISATION SOCIALE

La zone d'entraide mutuelle- Charlotte Allégrée (Ecoso)

Offrir des occasions de maintien du lien social –  
Expérimentation menée avec Le Pont pour les personnes en  
accueil de jour- Laurent Fayard (association Allez on Joue)

## La ZEM, concrètement c'est quoi ?

Un lieu pour ne plus avancer seul.

La ZEM est un espace ouvert et gratuit, où vous pouvez venir pour travailler sur votre projet, vos démarches ou simplement vous remettre en mouvement, entouré d'autres personnes.

Un entre-deux entre "chez soi" et "les institutions".  
Ce n'est ni un bureau classique, ni un dispositif administratif. C'est un lieu vivant, où vous pouvez être accueilli tel que vous êtes, à votre rythme.

Un endroit pour passer à l'action.  
On vient ici pour faire. Envoyer un mail, appeler, réfléchir, tester, échanger... Des petites actions, qui mises bout à bout, font avancer.



## Venir la première fois

Très simple.

Faites un SMS à Hervé & venez un jeudi à 13h.  
On cuisine et on mange ensemble  
> Vous rencontrez l'équipe et d'autres personnes  
> On prend un temps pour parler de votre situation  
> Vous découvrez le lieu  
Pas besoin d'être prêt. Juste envie de venir.



Rendez-vous tous les Jeudis à  
13h00 pour, **ENSEMBLE**, cuisiner  
& manger des pâtes à volonté !

## Qui porte la ZEM ?

La ZEM est portée par EcoSo.  
EcoSo est une structure de l'économie sociale et solidaire qui facilite des projets pour redonner du pouvoir d'agir, favoriser la coopération et aider à passer à l'action.  
Au Château de Montlaville, EcoSo anime un tiers-lieu ouvert à tous, où citoyens, associations et professionnels peuvent se rencontrer, s'entraider et construire des projets ensemble.

## L'équipe



## les étapes clés

- 1 COMMENCER**  
Une envie de changement ?  
Venez un jeudi à 13h.  
On fait connaissance, on mange ensemble, et on pose votre objectif.
- 2 EXPÉRIMENTER**  
Venez quand vous voulez  
(du mardi au vendredi, 13h-17h).  
Travaillez sur vos démarches, seul ou avec d'autres.  
Demandez de l'aide, débloquez des situations, avancez.
- 3 UTILISER**  
Quand vous êtes à l'aise, le lieu devient aussi le vôtre. Accès 7j/7.  
Vous utilisez les espaces et les ressources... pour continuer à avancer.



[Pour en savoir plus](#)

# Ruralités, précarité, vulnérabilités, ... de quoi parle-t-on ?



**Boris CHEVROT, sociologue et agent territorial à  
la communauté de communes du clunisois**

[Document de présentation complet consultable  
sur ce lien](#)



# ILLUSTRATIONS D'INITIATIVES MENÉES EN RURALITÉ

Projets de développement social local mis en œuvre avec les habitants en milieu rural à Louhans- Devlet Yangir (OPAC)

Illustration d'action menée dans le cadre du laboratoire d'expérimentation Le Pari  
Justine Watremez (Préfecture)



Équipes mobiles rurales du Pont  
Audrey Maréchal (Le Pont)



Pour plus d'informations

[Lien 1](#)

[Lien 2](#)



Bienvenue dans le

Quartier  
Saint-Claude

Construit entre 1968 et 1975, le Quartier Saint-Claude regroupe 162 logements répartis en 7 bâtiments, dont l'un est en copropriété (bâtiment T). Ce quartier offre un cadre de vie agréable et verdoyant dans un environnement calme.

Plusieurs investissements ont été réalisés par l'OPAC Saône-et-Loire, avec le soutien des institutions et des partenaires, afin de maintenir la qualité de vie des habitants: isolation extérieure des pignons et changement des menuiseries de tous les bâtiments en 2000, remplacement des volets de tous les bâtiments R, S et T, jusqu'à l'adaptation PMR du bâtiment S en 2025.

En 2016, l'OPAC Saône-et-Loire lance une démarche de développement social local, avec l'arrivée de Devlet Yangir, dont le rôle est de travailler au plus près des habitants afin de mettre en place des projets pour favoriser le lien social et contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

Venez découvrir ces projets et nos partenaires.

FRESQUE ARTISTIQUE MONUMENTALE

FRESQUE ARTISTIQUE CHANTIER JEUNES

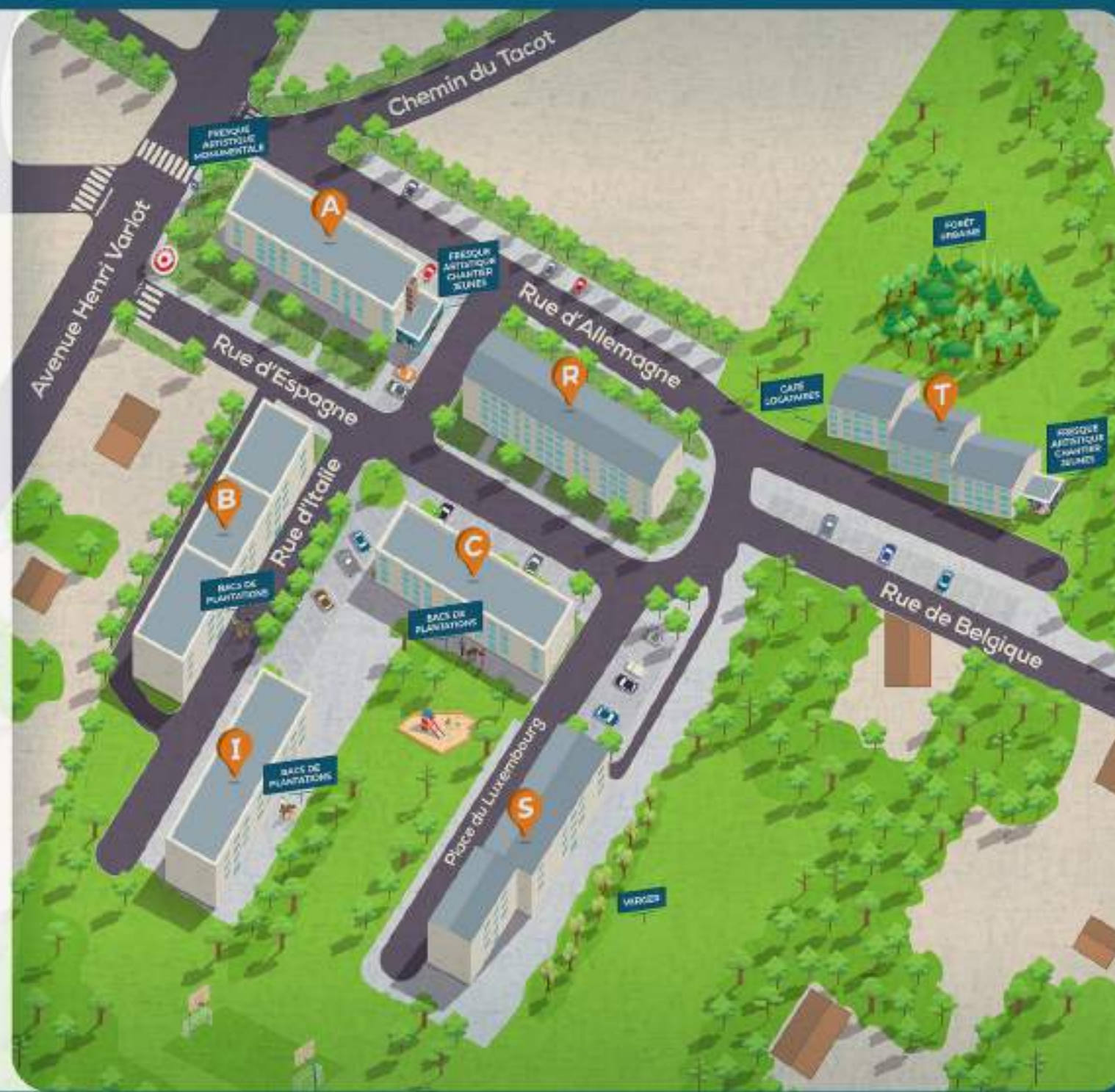
CAFÉ LOCATAIRES

FORÊT URBAINE

FRESQUE ARTISTIQUE CHANTIER JEUNES

VERGER

BACS DE PLANTATIONS





**PRÉFET  
DE SAÔNE-  
ET-LOIRE**

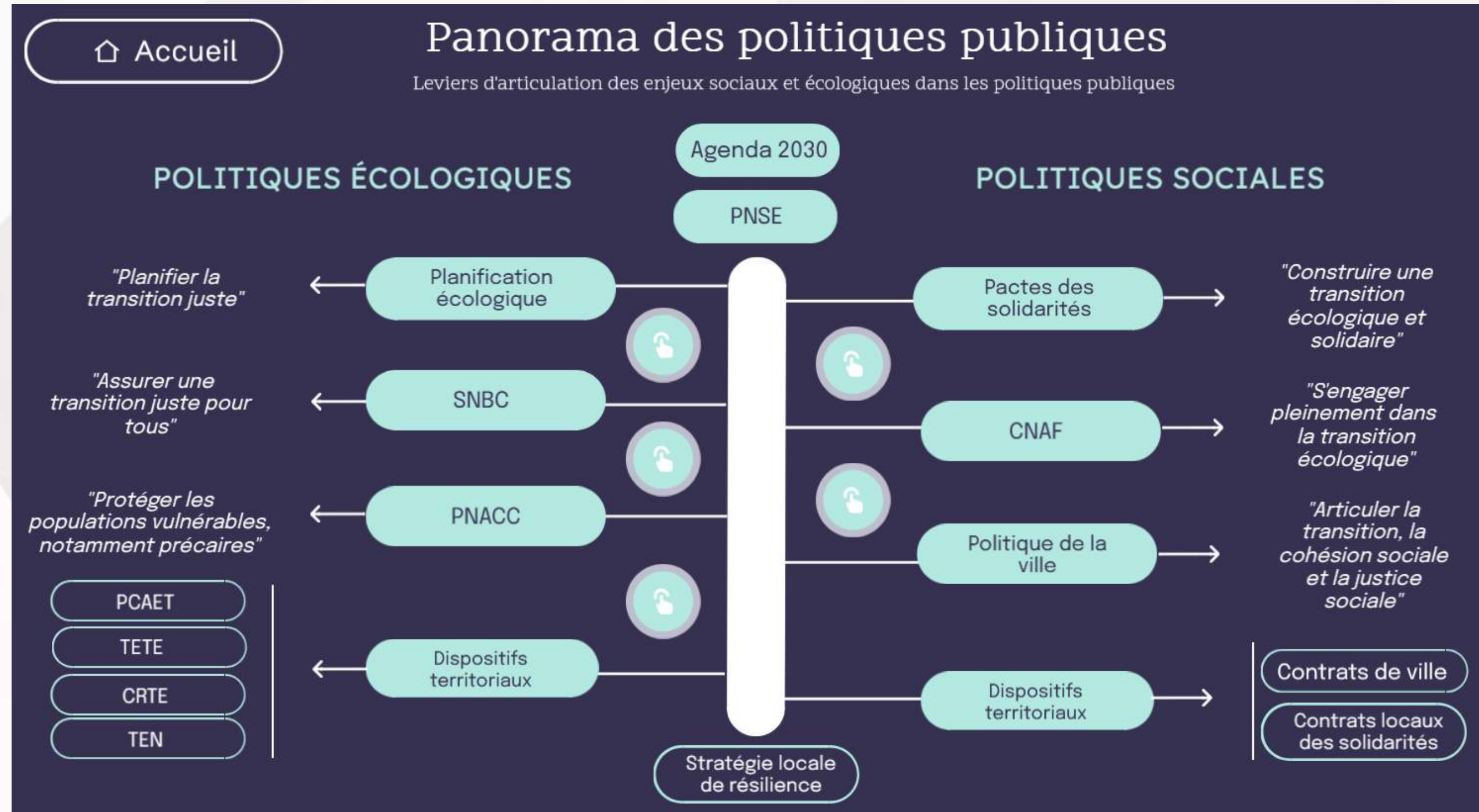
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **3- LA TRANSITION JUSTE**

# Concilier enjeux écologiques et justice sociale dans les territoires

**Cette partie présente le chantier régional consacré à la transition écologique juste en Bourgogne-Franche-Comté. Elle rappelle que la transition ne peut être pleinement acceptée et efficace que si elle prend en compte les inégalités sociales, les réalités des territoires et la participation des personnes concernées. Elle souligne également l'importance du décroissement, de la coopération entre acteurs et de la mobilisation des ressources locales, avant d'ouvrir sur les suites opérationnelles prévues : ressources en ligne, formation-action, webinaires, journées thématiques et expérimentations territoriales.**

**Alex Buzzacaro-Roy**  
Adjoint au chef du département  
Accompagnement des Transitions Territoriales



[Document de présentation complet consultable](#)

[sur ce lien](#) 

**Pour en savoir plus**

<https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ppt-tej-05-06-2026-vf.pdf>



**PRÉFET  
DE SAÔNE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **4- ENJEUX DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET L'INNUMÉRISME**

**Cette partie apporte des repères pour mieux comprendre l'illettrisme, l'innumérisme et les difficultés avec les compétences de base. Elle rappelle les définitions, les chiffres clés et les facteurs de risque, avant de les mettre en perspective à l'échelle des territoires, notamment en Saône-et-Loire. Elle présente aussi les postures et outils utiles pour repérer les difficultés, engager le dialogue et accompagner les personnes vers des parcours adaptés, en particulier grâce à l'outil EVA.**

## **En France en 2024, 1 adulte sur 10 est en forte difficulté avec la lecture, l'écriture ou le calcul (hexagone et DROM)**

**4 %** de la population âgée de 18 à 64 ans est en forte difficulté avec la lecture ou l'écriture (**illettrisme**)

**9 %** de la population âgée de 18 à 64 ans est en forte difficulté avec le calcul (**innumérisme**)

**Et chez les jeunes ?**  
**11% des jeunes sont en forte difficulté avec les compétences de base**

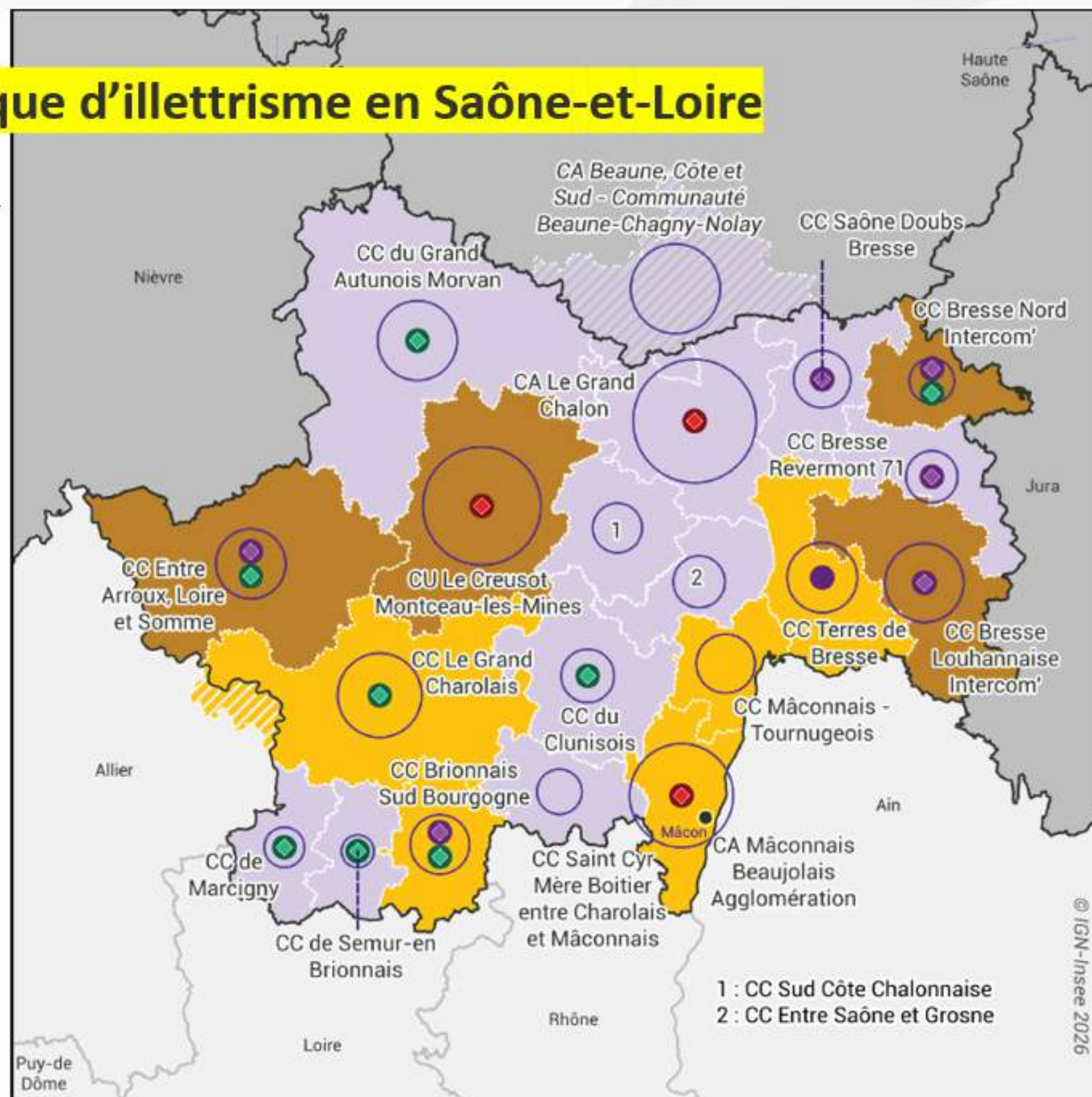
[Document de présentation complet](#)  
[consultable sur ce lien](#)



Part des jeunes de 18-29 ans en forte difficulté avec les compétences de base

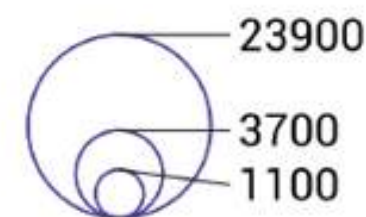


## Risque d'illettrisme en Saône-et-Loire



Sources : Insee, Recensement de la population 2022  
Champ : France hors Mayotte, personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours, non immigrées ou immigrées arrivées en France avant l'âge de 16 ans

### Effectifs de 18-64 ans peu ou pas diplômés



### EPCI dont la part de non diplômés est

- Supérieure au seuil régional (12,3%)
- Supérieure au seuil national (11,5%)
- Inférieure aux seuils national et régional

### EPCI dont la part de peu diplômés est parmi les 20% les plus élevées

- aux niveaux national et régional
- au niveau national

### EPCI dont la part de personnes arrivées en France en cours de scolarité est parmi les 20% les plus élevées

- aux niveaux national et régional

### EPCI dont la part de personnes âgées de 50 à 64 ans est parmi les 20% les plus élevées

- aux niveaux national et régional

- Préfecture

eva est une plateforme numérique, simple et ludique, qui permet d'évaluer les compétences de base, détecter d'éventuelles difficultés et valoriser les compétences maîtrisées.

eva est majoritairement mobilisée pour :

- Réaliser un bilan à 360° des compétences de base et de certaines compétences transversales
- Remobiliser les personnes en valorisant les compétences maîtrisées
- Personnaliser les contenus de formation
- Évaluer / mesurer les progrès



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**Cyril GEORGE**

Chargé de mission coordinateur

07 61 90 47 30

[cyril.george@anlci.gouv.fr](mailto:cyril.george@anlci.gouv.fr)

[Document de présentation complet consultable sur ce lien](#)

[Contacts plateformes de lutte contre l'illettrisme clefs 71](#)



**PRÉFET  
DE SAÔNE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **5- LE NON-RECOURS AUX DROITS COMPRENDRE POUR AGIR**

**Cette partie permet de mieux comprendre le non-recours aux droits et aux prestations sociales : définition, ampleur du phénomène, conséquences pour les personnes comme pour les politiques publiques et leviers d'action possibles. Elle montre que l'accès aux droits ne repose pas seulement sur l'existence des aides, mais aussi sur leur lisibilité, la simplicité des démarches, la qualité de l'accompagnement et la capacité des acteurs à aller vers les bons interlocuteurs. Elle met enfin à disposition des ressources pratiques, dont le guide simplifié des aides en Saône-et-Loire et l'étude régionale de la FAS sur la lutte contre le non-recours par la médiation sociale.**



**DE DES** **Simplifier l'accès aux droits pour tous ➡ 1 problématique. 1 solution. A vous d'imaginer.**  
Pas besoin d'être un expert - ouvert à tous - 2 minutes suffisent.  
Partagez une difficulté et proposez une solution simple pour améliorer l'accès aux droits et services.  
Ce formulaire est anonyme et confidentiel.

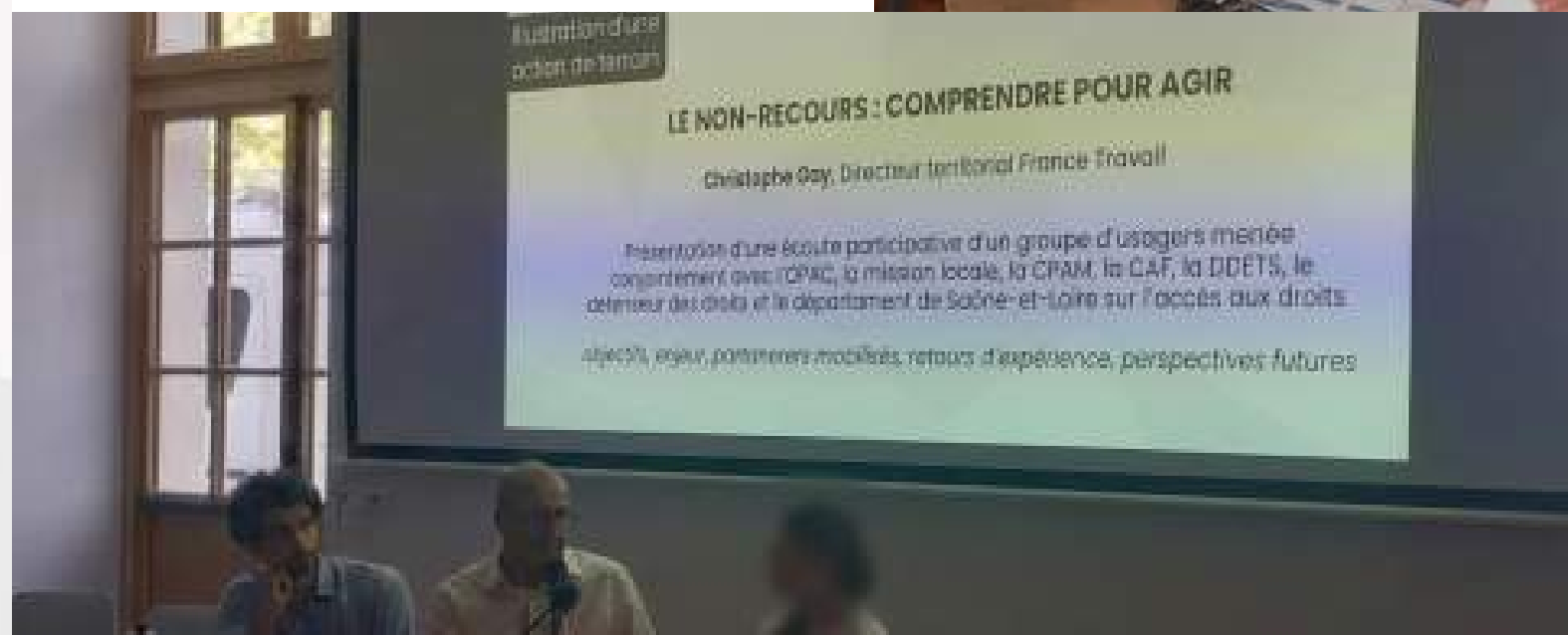
**« Une idée simple peut avoir un grand impact. »**

Objet : Proposez une amélioration concrète, réalisable, utile pour tous.

**thématique** (cochez)  
☐ accompagnement avec démarche  
☐ information avec conseil  
☐ les sociales  
☐ budget  
☐ emploi  
☐ famille  
☐ logement  
☐ santé  
☐ autre (à préciser) : .....

**la problématique**  
la difficulté ou le problème que vous rencontrez ou que vous connaissez : .....

**la solution**  
la solution concrète et réalisable au niveau local : .....



# Bilan de l'expérimentation inter-institutionnelle menée sur l'accès aux droits dans le cadre du *Challenge des solidarités 2026*

## Trois objectifs

Mieux comprendre les freins au non-recours à partir du vécu des usagers, pour améliorer l'orientation, rendre les aides plus lisibles et construire des réponses concrètes avec les partenaires.

## Une démarche interinstitutionnelle

France Travail, Mission locale, Cap emploi, DDETS, Conseil départemental, OPAC, CAF, CPAM, MSA, Défenseur des droits...

## Une séance d'écoute participative avec des usagers

Un temps d'échange avec les premiers concernés pour recueillir les difficultés rencontrées dans les démarches : *complexité administrative, manque d'information, fracture numérique, mobilité, santé,..*

Et identifier les pistes d'amélioration.

## Des outils concrets créés dans le cadre de cette démarche

- Un guide simplifié des aides disponibles en Saône-et-Loire
- Un hackathon flash pour identifier les pistes d'amélioration avec les personnes concernées consultable
- Un escape game pour sensibiliser aux problématiques d'accès aux droits et pour faire connaître les dispositifs

## De nouvelles perspectives pour 2026-2027

Capitaliser sur les premiers retours de cette expérimentation, enrichir les outils et élargir la démarche à d'autres territoires et publics.

# POUR ALLER PLUS LOIN

**Le guide simplifié  
des aides  
disponibles**

[Téléchargeable  
sur ce lien](#) 

### MES AIDES EN SAÔNE-ET-LOIRE GUIDE SIMPLE

**Je demande une aide sociale.**

Je contacte une assistante sociale.  
Je trouve une écoute en lien avec mon handicap.  
Je demande une aide en tant que personne âgée.  
J'ai besoin d'être soutenu en tant que parent.



[saoneetloire71.fr](http://saoneetloire71.fr)  
03 85 39 66 00

**J'ai besoin de soutien dans mon quotidien.**

Je suis ou je deviens parent.  
J'ai peu ou pas de revenus.  
Je suis en situation de handicap.  
J'ai besoin d'aides pour mon logement.



[caf.fr](http://caf.fr)  
32 30

**Je prends soin de ma santé.**

J'active « Mon espace santé ».  
J'utilise ma carte vitale chez un professionnel de santé.  
Je suis remboursé de mes soins.  
J'accède à une complémentaire santé selon mes revenus.



[ameli.fr](http://ameli.fr)  
36 46

**Je prépare ma retraite.**

Je dépose mon dossier de retraite personnelle.  
Je dépose mon dossier de retraite de réversion (perte du conjoint).  
Je demande le minimum retraite (ASPA).  
Je consulte les informations et conseils utiles.



[lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr)  
3960

**Le diagnostic sur la  
lutte contre le non-  
recours de la FAS**

[Téléchargeable  
sur ce lien](#) 

Étude

## LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS PAR LA MÉDIATION SOCIALE : DIAGNOSTIC ET PRÉCONISATIONS JANVIER 2025

# VOUS SOUHAITEZ PARTAGER UNE DIFFICULTÉ ET VOS IDÉES POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX DROITS?

**Participez au hackathon flash en ligne**

**Ouvert jusqu'au 20 septembre 2026**

**Simplifier l'accès aux droits pour tous ➡ 1 problématique. 1 solution. A vous de jouer.**

Pas besoin d'être un expert - ouvert à tous - 2 minutes suffisent.

Partagez une difficulté et proposez une solution simple pour améliorer l'accès aux droits et aux services.

Ce formulaire est anonyme et confidentiel.

**« Une idée simple peut avoir un grand impact. »**



# ECLAIRAGE SOCIOLOGIQUE

## Le non-recours aux prestations sociales

**Pierre Gravoin**, sociologue,  
Centre de sociologie des organisations-Sciences Po Paris

### L'AMPLEUR DU NON-RECOURS

|                                                       | Taux de non-recours en<br>personne/ménage                                            | Taux de non-<br>recours en masse<br>financière | Période étudiée                 | Nombre de<br>personnes<br>concernées | Montant non-<br>versé   |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| Revenu de solidarité active<br>(Hannafi et al., 2022) | 34%                                                                                  | 32%                                            | 2018                            | 600 000 ménages                      | 3 milliards<br>d'euros  |
| Assurance chômage<br>(Hentzgen et al., 2022)          | 30% (champ : 25-59 ans)                                                              | Indisponible                                   | Octobre 2018 -<br>novembre 2019 | 533 000 personnes                    | Indisponible            |
| Minimum vieillesse<br>(Meinzel, 2022)                 | 50% des personnes seules                                                             | 38% (personnes<br>seules)                      | 2016                            | 321 200 personnes                    | 790 millions<br>d'euros |
| Complémentaire santé<br>solidaire (DSS, 2022)         | 32% (CSS sans participation) ; 72% (CSS<br>avec participation) ; 47% dans l'ensemble | Indisponible                                   | 2020                            | 5,2 millions de<br>personnes         | Indisponible            |
| Chèque énergie (Cour des<br>comptes, 2022)            | 19,6%                                                                                | Indisponible                                   | 2020                            | 1,4 millions de<br>ménages           | 200 millions<br>d'euros |
| Aide médicale de l'État<br>(Jusot et al., 2019)       | 49%                                                                                  | Indisponible                                   | 2019                            | 299 000 personnes                    | Indisponible            |

[Document de présentation  
complet consultable  
sur ce lien](#)





**PRÉFET  
DE SAÔNE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **6- LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION**

**Cette partie présente la Sécurité sociale de l'alimentation, une démarche qui vise à garantir à chacun l'accès à une alimentation choisie, de qualité et durable, tout en assurant une rémunération plus juste des producteurs. Après avoir rappelé les constats qui ont conduit à son émergence et ses principes de fonctionnement, elle met en lumière les expérimentations engagées en Saône-et-Loire. Les retours d'expérience montrent comment cette démarche peut être adaptée aux réalités des territoires, en associant citoyens, collectivités, associations et acteurs agricoles autour d'une gouvernance partagée et d'un projet commun d'accès à l'alimentation.**

# LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Origine, contexte, perspectives  
La SSA du Grand Autunois Morvan  
Vers une SSA sur le tournugeois

8 millions de  
personnes en  
insécurité alimentaire  
2017 - Anses

16% des Français qui  
ne mangent pas à  
leur faim  
2022 - Credoc

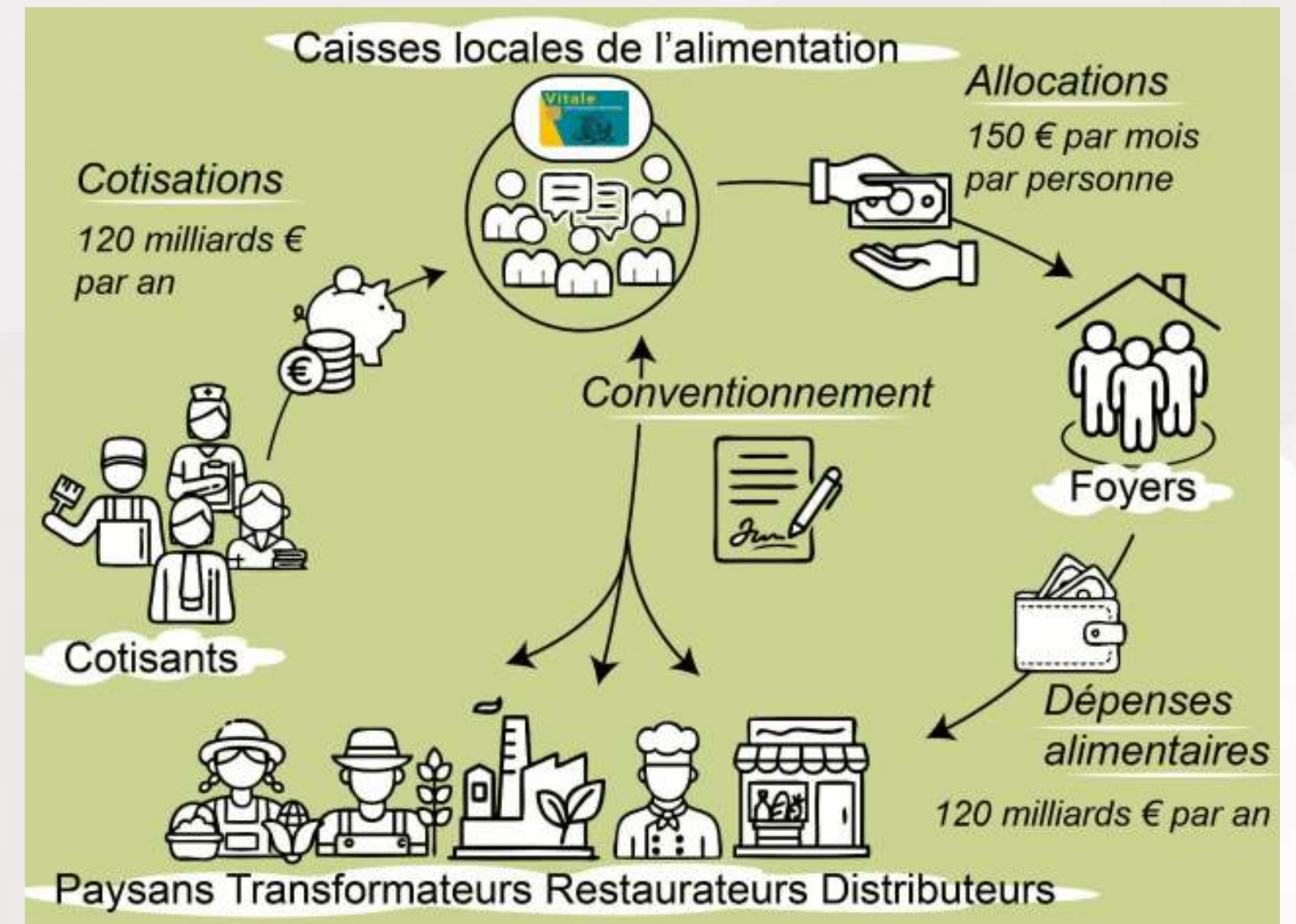
4 millions de  
personnes qui ont  
recours à l'aide  
alimentaire 2021 - INSEE

19 milliards d'argent public pour compenser les effets néfastes de notre  
système alimentaire (maladies, dégâts sur l'environnement ...) 2021 - Secours catholique

43% des agriculteurs  
gagnent moins qu'un  
smic (1450€ net/mois)  
2026 - Max Havelaar

18% des agriculteurs  
sous le seuil de  
pauvreté

pour 100€ d'achats  
alimentaire,  
6,90€ sont perçus  
par l'agriculteur  
2018 - OFPM



## Contacts

[marionvillar@active71.org](mailto:marionvillar@active71.org) : Active, pôle de l'économie solidaire

[jeanloup@lesateliersnomades.fr](mailto:jeanloup@lesateliersnomades.fr) : Les ateliers nomades

[esptournus@gmail.com](mailto:esptournus@gmail.com) : ESP Tournus

[Présentations](#)  
[consultables en ligne](#)





**PRÉFET  
DE SAÔNE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **7- MÉDIATION FAMILIALE ET PARCOURS DE RELIANCE**

**Cette partie met en lumière des dispositifs d'accompagnement des familles dans les périodes de rupture ou de fragilisation. Elle présente la médiation familiale, ses modalités d'accès et les ressources disponibles dans le département, puis le parcours de Reliance, proposé aux enfants confrontés à une séparation parentale ou au décès d'un proche. Ces démarches visent à offrir un cadre d'écoute, de prévention et de soutien, pour aider chacun à traverser ces situations et à retrouver des repères.**

# Services de médiation familiale dans le département



## Médiatrices familiales en libéral

Corinne Jonon Comte  
Monique Denoix  
Bernadette Claude

[Document de présentation complet consultable  
sur ce lien](#)



# LE PARCOURS DE RELIANCE

## Pour qui ?

- Des enfants entre 4 et 15 ans (âge approximatif),
- Séparation des parents depuis au moins 6 mois,
- Décès depuis au moins 3 mois
- Signes observables de mal être qui perdurent depuis l'évènement.



Agressif  
Se dévalorise  
Fait des cauchemars  
Pleure souvent  
Anxieux  
Dans la lune  
Peur de mourir  
Hyper serviable  
En difficulté scolaire  
Perte d'appétit

[Document de présentation complet consultable sur ce lien](#)



Après une rupture au sein de la famille,

Après la **séparation** de leurs parents  
ou le **décès** d'un proche...

En 5 semaines, le

**PARCOURS DE RELIANCE**

pour **aider les enfants** à mieux s'adapter  
à leur nouvelle vie



Pour tous  
renseignements et  
prise de contact :  
03.85.33.41.10

# Contact

Pour toute question, retour ou suggestion

**Céline Lavergne**

Chargée de développement territorial

---

**Téléphone**

06 08 40 13 94

**Courriel**

[celine.lavergne@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:celine.lavergne@saone-et-loire.gouv.fr)